

MODALITÉS DE VERSEMENTS

Virement interac Chèque Argent comptant

La Société de l'Autisme Région Lanaudière accepte différents modes de versements soit ;

<u>Virement Interac</u> <u>Chèque</u> <u>Argent comptant</u>

VIREMENT INTERAC

- 1. Connectez-vous à votre compte bancaire, puis cliquez sur l'option virer.
- 2. Sélectionnez Virement Interac et inscrivez les renseignements demandés :

À noter que si c'est votre premier virement, vous devrez ajouter le destinataire en inscrivant le courriel : sarl@autisme-lanaudiere.org

Compte où prélever la somme Nom du destinataire : **SARL**

Montant inscrit automatique par le système

Il faut aussi choisir le mode d'envoi soit le courriel et préciser l'adresse courriel du destinataire : sarl@autisme-lanaudiere.org

- 3. Voici la question de sécurité à entrer : La SARL a été incorporée en quelle année?
- 4. Voici la réponse : 1996 (il est important de ne pas changer le mot de passe que nous vous donnons)
- 5. Validez le tout et le tour est joué.

Nous vous demandons d'indiquer le motif de votre virement lors de l'envoi.

CHÈQUE

Il est possible de remettre votre chèque à un membre de notre équipe administrative ou encore de le poster à l'adresse suivante : 584 rue Almira S.-Choinière, Joliette, QC, J6E 0K5.

Nous vous demandons d'indiquer le motif de votre virement à l'endos de votre chèque ou sur une feuille.

ARGENT COMPTANT

Il est possible de remettre votre argent seulement à un membre de notre équipe administrative.

Nous vous demandons d'indiquer le motif de votre virement sur une feuille.

Voici guelques exemples de motifs de versement :

- Dons avec ou sans reçu
- Adhésion
- Paiement de facture (merci d'inscrire le numéro de la facture)
- Achats d'objets promotionnels, etc.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-759-9788 poste 1.